



Carburant en vrac et huile à chauffage Renouvellement de l'achat regroupé

Québec, le 31 mars 2107 – La Direction générale des acquisitions (DGACQ) du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) désire informer sa clientèle qu'elle a procédé au renouvellement de l'achat regroupé Carburant en vrac et huile à chauffage. Le contrat à commandes entre en vigueur le 1^{er} avril 2017, pour une durée de deux ans et qui pourrait être suivi d'une année d'option.

Voici quelques nouveautés de ce contrat :

- **Modification des prix** : Des modifications de prix sont appliquées quotidiennement à chaque produit en fonction de la variation des prix à la bourse. Ceux-ci sont rendus disponibles au guide d'achat dont les coordonnées sont inscrites plus bas.
- **Délai de livraison** : Le fournisseur doit livrer les produits requis dans un délai maximal de 2 jours calendrier suivant la date de réception du formulaire de commande de l'organisme public. Toutefois, si le bon de commande est acheminé après 12 heures (midi), celui-ci sera considéré avoir été transmis le jour calendrier suivant.
- **Livraison urgente** : Exceptionnellement pour des urgences, un organisme public peut aussi demander au fournisseur de livrer les produits requis dans un délai maximal de 6 heures suivant la réception de la commande. Le cas échéant, l'organisme public peut alors effectuer sa commande par téléphone, mais doit transmettre au fournisseur le formulaire de commande confirmant l'émission de celle-ci. Pour chaque livraison urgente, le fournisseur pourra facturer un montant de 150,00 \$ à l'organisme public.
- **Produits non livrés** : Le fournisseur pourra facturer un coût supplémentaire de 100,00 \$ lorsque la quantité livrée est moindre que la moitié de la capacité du réservoir (minimum 450 litres) en raison des coûts associés au transport pour le produit non livré.

Il est obligatoire pour toutes parties au regroupement de s'approvisionner auprès des fournisseurs retenus selon les régions, et ce, aux conditions prévues au document d'appel d'offres 999107526. De plus, nous vous demandons de diffuser l'information relative à ce contrat aux personnes concernées de votre organisation.

Afin de consulter le nom du fournisseur retenu en fonction de l'emplacement de votre point de livraison ainsi que l'ensemble des modalités d'achat applicables, vous devez vous référer au guide d'achat par le biais du Portail d'approvisionnement (<http://www.portail.approvisionnement-quebec.gouv.qc.ca/>) en cliquant sur le bouton « Accéder au catalogue ». Sélectionnez la section « Produits pétroliers ».

La Direction générale des acquisitions (DGACQ) pourra ajouter des clients en cours de contrat, suivant une analyse tenant compte, entre autres, de l'envergure monétaire disponible au contrat. Une fiche d'engagement devra être complétée par tout client qui souhaite intégrer l'achat regroupé et, s'il y a lieu, des frais d'abonnement seront facturés.

Pour toute information, nous vous invitons à communiquer avec le personnel du service à la clientèle de la Direction générale des acquisitions au 418 643-5438 ou au 1 888 588-5438, ou par courriel à ser.clientele@cspq.gouv.qc.ca.

Source : Direction des achats regroupés